



**Mes chères concitoyennes,
mes chers concitoyens,**

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée 2016/2017. Cette rentrée ne peut pas se faire dans le même état d'esprit que celui de nos rentrées précédentes. En effet, cet été, des événements tragiques ont une nouvelle fois plongé notre pays, notre république et nos démocraties dans l'horreur absolue. Alors que nous venons de nous rassembler place Roland Vincent à la mémoire des victimes de Nice, un prêtre était sauvagement assassiné dans son église. Le Gouvernement, Madame la Préfète, l'Education Nationale transmettent des directives, des consignes aux communes afin que tout puisse être mis en œuvre pour assurer votre sécurité. Mais, lorsqu'au quotidien, ce sont les Maires qui doivent prendre les décisions concrètes, l'équation devient complexe devant nos particularités locales.

SÉCURITÉ, SE PROTÉGER DE QUI, CONTRE QUOI ET SURTOUT COMMENT ?

Comment faire pour assurer votre sécurité et vous permettre de continuer à accompagner vos enfants dans nos écoles, à pratiquer une activité sportive, à participer au prochain forum des associations, au vide grenier au spectacle de Jonathan LAMBERT, à continuer à vivre tout simplement ?

Jusqu'à nouvel ordre, je continuerai à maintenir toutes les activités municipales sur la commune de Villabé, aussi nous devons ensemble parfois modifier nos comportements, certaines de nos habitudes et surtout, nous aurons à être plus soucieux les uns des autres.

Depuis mars 2014, j'ai entrepris de mettre en place les voisins vigilants. Je vous demande plus qu'hier de bien vouloir continuer à vous porter volontaire car leur mission va évoluer.

Une réserve communale

Je souhaite mettre en place une réserve communale qui interviendra en cas de risques majeurs (inondations, attentats...) afin d'aider les services municipaux et nationaux.

Nous l'avons organisée dans l'urgence lors des dernières inondations. Nous devons être prêts et cela nécessite de l'anticipation, des consignes bien précises et la mise en pratique d'exercices d'alerte.

En décembre 2015, avec mon groupe politique nous avons pris la décision d'armer nos policiers municipaux. La procédure est en cours et les locaux bientôt réhabilités.

A ma demande de renseignements sur les personnes radicalisées sur notre commune ou susceptibles de revenir du Djihad, je n'ai obtenu strictement aucune réponse.

Il ne suffit pas de dire à chaque attentat « nous sommes en guerre » ! Il faut désormais et de façon prioritaire mettre tous nos moyens dans la sécurisation des lieux publics sensibles.

RENTÉE SCOLAIRE 2016 : DES MESURES DE SÉCURITÉ RENFORCÉES

A l'approche de notre rentrée des classes, comme l'impose le plan vigipirate dans sa phase la plus élevée dite « alerte attentat » aucun stationnement ne sera toléré à proximité immédiate devant nos

écoles. Seuls des arrêts minutes seront admis afin uniquement de faire descendre les enfants, mais pas devant les portails. Chaque conducteur devra quitter les lieux rapidement afin de libérer cet espace devenu sensible.

**SÉCURITÉ DES ÉCOLES,
COLLÈGES, LYCÉES**
ACADÉMIES DE CRÉTEIL, DE PARIS, DE VERSAILLES



POUR VOTRE SÉCURITÉ

-  Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement
-  Contrôle visuel des sacs
-  Interdiction de stationner aux abords des établissements
-  Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
-  Organisation d'exercices de sécurité

LES BONS RÉFLEXES

-  Éviter les attroupements devant l'établissement
-  Signaler tout comportement ou objet suspect

SONT AUTORISÉS

-  Les sorties scolaires régulières et occasionnelles
-  Les événements ouverts au public au sein de l'établissement sous réserve de l'avis du Préfet
-  Les voyages scolaires sous réserve de l'avis du Recteur

Consignes applicables en date du 2 décembre 2015



Les parents d'enfants scolarisés en maternelle ne pourront plus abandonner leur véhicule sur la voie publique devant nos écoles. Je leur demande pour optimiser la sécurité et la fluidité de la circulation de prendre toutes leurs dispositions

afin d'assurer l'accompagnement de leurs enfants sereinement et en toute tranquillité. Les événements nous obligent à modifier nos habitudes. J'ai donné à notre Police Municipale sur ce point des consignes de fermeté.

Nous devons marcher un peu afin d'éviter les embouteillages quotidiens devant nos écoles.

Je vous demande aussi de bien vouloir respecter toutes les consignes qui vous seront transmises également par les personnels en charges de la sécurité de vos enfants devant chaque école. Ces mesures sont applicables dès le 1^{er} septembre 2016.

Nos services techniques et notre police municipale compléteront très rapidement par d'autres équipements les dispositifs déjà mis en place dans chaque groupe scolaire : interphones, portails automatiques et téléphones portables.

TRAVAUX D'ÉTÉ

Cet été de nombreux travaux d'amélioration ont été réalisés sur notre commune : nouveau terrain de foot synthétique, rénovation d'un carrefour, drainage des allées du cimetière, insonorisation des salles de cantine, changement de



Nettoyage des Brettes avec le chantier "Brisfer" du SIREDOM

clôture de l'école maternelle Ariane, enlèvement des déchets sauvages dans les Brettes avec le chantier Brisfer du SIREDOM...Le détail vous sera précisé dans le prochain Villab'écho.

Sachez, qu'avec l'ensemble de l'équipe municipale et du personnel communal, je suis mobilisé au quotidien.

Je compte aussi sur votre aide et

surtout sur votre compréhension si quelques habitudes devaient être changées.

En attendant, de vous retrouver au départ de la 2^{ème} édition de la Foulée des Brettes le 18 septembre, je serai très heureux de vous rencontrer à l'occasion de la rentrée ou de nos nombreux événements festifs : inauguration de la maison des associations le 2 septembre, forum des associations le 3 septembre prochain.

A handwritten signature in blue ink that reads "Cordialement Karl Dirat".

Karl DIRAT

Maire de Villabé

Vice président de Grand Paris Sud Seine - Essonne - Sénart



Insonorisation du restaurant scolaire Jean Jaurès



Nouveau terrain synthétique de football



M. Le Maire reçoit sur RDV tous les samedis de 8h30 à 12h00

Mairie de Villabé - 34bis, avenue du 8 Mai 1945 - 91100 Villabé - Tel : 01 69 11 19 75 - www.villabe.fr